Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme

Herausgeber: Office national suisse du tourisme

Band: 46 (1986)

Vorwort: Avant-propos

Autor: Cevey, Jean-Jacques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avant-propos

Les faits, plus têtus que jamais, ont répondu l'an dernier à un certain excès d'optimisme quant à la capacité de résistance du tourisme aux crises politiques ou économiques. Au début de 1986, on pouvait croire que les conséquences très négatives du terrorisme international se déchaînant sur l'Europe seraient de courte durée et que les touristes américains à juste titre effrayés reprendraient bientôt la route de notre continent. C'était compter sans Tchernobyl. C'était oublier aussi la faiblesse du dollar qui, dans un climat psychologique lourd de tensions et de drames, allait exercer un effet de plus en plus dissuasif sur le mouvement touristique en provenance d'outre-Atlantique.

Les résultats globaux du tourisme dans notre pays ont sérieusement pâti de la conjonction de ces facteurs négatifs, puisque le nombre de nuitées d'hôtes nord-américains a diminué d'environ un tiers l'an dernier par rapport à 1985. Et il fallu la réjouissante augmentation dans plusieurs secteurs du marché européen et la vitalité du tourisme intérieur pour qu'en fin de compte les totaux de 1986 ne nous plongent pas dans la morosité.

Si je rappelle d'emblée ces tendances, qui feront l'objet d'une analyse dans le corps de ce rapport annuel, c'est pour mettre en évidence la vulnérabilité de notre branche économique face à des événements sur lesquels nous n'avons prise, mais aussi pour souligner la capacité de réaction dont nous devons faire preuve en de telles circonstances. Je peux en effet témoigner de l'esprit de décision et de l'efficacité avec lesquels de nombreux responsables d'organismes promotionnels ou d'entreprises de la branche touristique ont renforcé leurs démarches dans plusieurs pays européens et en Suisse même, au moment où ils ont dû admettre l'ampleur de la régression engendrée sur le marché

nord-américain par les événements évoqués plus haut.

L'Office national suisse du tourisme (ONST) a pris une large part à cette opération qui, d'ailleurs, doit se poursuivre. Pourtant j'avoue que les moyens disponibles se sont révélés souvent bien faibles par rapport au but à atteindre à court terme, mais aussi en fonction de nos ambitions à plus longue échéance.

Car, s'il est indispensable de réagir dans l'immédiat pour compenser des pertes inévitables sur un marché par une activité plus soutenue sur d'autres, notre préoccupation ne saurait s'arrêter là. Nous devons tenter d'attirer à nouveau chez nous une clientèle que les événements auraient pu détourner de la Suisse. Et nous devons nous soucier de l'extraordinaire développement de la concurrence à laquelle les pays d'ancienne tradition touristique comme le nôtre sont désormais exposés. On me permettra de citer à ce propos quelques lignes du message concernant une modification de l'arrêté fédéral sur l'Office national suisse du tourisme, actuellement soumis aux Chambres fédérales:

«Au cours des vingt dernières années s'est créé un nouveau marché touristique mondial, qui est prospecté de manière toujours plus intensive et professionnelle, et pour un nombre croissant de destinations. Plus de cent Etats, qui entretiennent tous des institutions de promotion touristique nationale, sont représentés au sein de l'Organisation mondiale du tourisme, dont la Suisse est membre. Les pays traditionnellement émetteurs de touristes font l'objet d'une forte propagande encouragée par les gouvernements des pays récepteurs. Les budgets des offices nationaux de promotion touristique augmentent constamment. Comparé à ceux de ses concurrents étrangers, notamment des

services autrichien, français ou italien de promotion touristique nationale, le budget de l'ONST reste nettement plus modeste et augmente moins rapidement. Pour obtenir un effet publicitaire suffisant, un petit pays touristique doit précisément mettre en œuvre, toutes proportions gardées, davantage de moyens promotionnels qu'un grand pays...»

Les auteurs de ce texte me paraissent avoir parfaitement cerné le problème posé à un organisme comme l'Office national suisse du tourisme par la multiplication de l'offre concurrentielle à laquelle notre pays doit faire face.

Mais l'office national n'est pas seul concerné par le développement de cette concurrence. On sait en effet que, chez nous, la tâche promotionnelle en matière touristique est dévolue aussi bien aux organisations locales, régionales ou cantonales, qu'à l'ONST. Et c'est bien ainsi, dans un pays qui entend s'affirmer dans sa diversité. Mais cette volonté d'éviter tout centralisme contraire aux principes du fédéralisme ou de l'économie de marché ne doit pas nous écarter d'un autre principe sans lequel la

Suisse ne pourrait faire valoir son identité ou entendre sa voix dans le concert des nations. Je songe bien sûr au principe de solidarité, dont découle à nos yeux le souci de veiller à l'harmonisation et à la coordination des efforts des organismes chargés de la promotion touristique, comme le souci d'assurer par une bonne collaboration entre ceux-ci une meilleure efficacité de leurs démarches.

Ces quelques réflexions me conduisent tout naturellement à exprimer des sentiments de gratitude à celles et ceux qui, dans ces institutions, s'emploient à promouvoir l'image d'une Suisse riche de la diversité de ses sites et de ses cultures, attachée aussi à sa tradition de pays accueillant. Il me plaît aussi de dire la reconnaissance des gens du tourisme aux membres des autorités de la Confédération et de l'administration qui soutiennent leur activité. J'adresse enfin, au nom du bureau et du comité de l'ONST, des remerciements amicaux et chaleureux au directeur Walter Leu, aux cadres et à l'ensemble du personnel de notre office, dont le travail fait l'objet du présent rapport.

Jean-Jacques Cevey, Président ONST